



Harmonie Mutuelle

AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

EN TOUTES CIRCONSTANCES



**Harmonie
mutuelle**



Harmonie Mutuelle

partenaire santé des entreprises et de leurs collaborateurs

Votre entreprise vous permet de bénéficier d'une complémentaire santé collective Harmonie Mutuelle. En nous rejoignant, vous optez pour une mutuelle qui s'engage pour vous apporter au quotidien des avantages et services de qualité à un tarif de groupe avantageux.



91%

des adhérents
sont prêts à nous
recommander

*Baromètre de satisfaction
Harmonie Mutuelle 2017*

**Être adhérent Harmonie Mutuelle,
c'est s'appuyer sur la force d'un leader national...**



1^{re} mutuelle
santé de France



+ DE **250**
agences



+ DE
4,3 millions
de personnes protégées



Près de
60 000
entreprises adhérentes



Près de
1700
élus



4 547
collaborateurs

... et la proximité d'un partenaire dans votre région

En agence, par téléphone ou sur internet, nos conseillers sont à votre écoute pour apporter une réponse rapide et de qualité à toutes vos questions.

Retrouvez toutes les agences sur www.harmonie-mutuelle.fr



Votre complémentaire santé

Pour adhérer, c'est simple,
il vous suffit de :

- 1 remplir le bulletin d'adhésion,
- 2 dater et signer le document,
- 3 le retourner au correspondant de votre entreprise avec les pièces complémentaires suivantes :

- une copie de votre attestation papier carte Vitale,
- une copie de l'attestation papier carte Vitale des ayants droit si ceux-ci disposent de leur propre numéro,
- un relevé d'identité bancaire, postal ou de Caisse d'Épargne pour le virement de prestations,
- un mandat de prélèvement SEPA si les cotisations sont prélevées directement sur votre compte bancaire,
- si vous avez un enfant de plus de 20 ans qui est étudiant ou apprenti ou intérimaire ou à la recherche d'un emploi ou en contrat à durée déterminée ou en contrat d'insertion professionnelle ou s'il est handicapé avec un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % reconnu par le régime d'assurance maladie obligatoire français : fournir les justificatifs de la situation.

Vous recevrez en retour votre carte mutualiste, qui mentionnera :

- les prestations pour lesquelles vous bénéficiez d'accords de tiers payant,
- les personnes couvertes par la garantie,
- la période de validité de la carte,
- le numéro de téléphone du centre de contacts Harmonie Mutuelle.

Un numéro de téléphone dédié figure sur votre carte mutualiste ou votre appel de cotisations.



VOUS CHANGEZ DE SITUATION ?

Vous devez déclarer à la mutuelle, dans un délai d'un mois à compter de sa survenance, tout changement de situation. Des justificatifs sont nécessaires pour la prise en compte de ces changements :

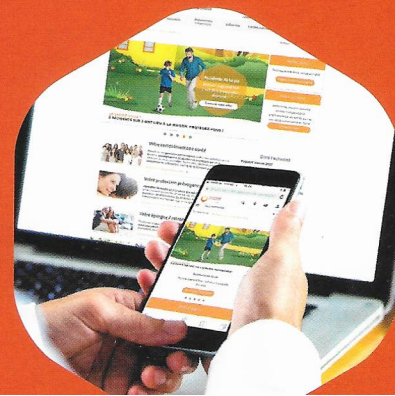
- **Adhésion d'un nouvel ayant droit :** joindre la copie de l'attestation papier de la carte Vitale sur laquelle figure le nouvel ayant droit, un extrait d'acte de naissance ou un certificat d'adoption et le bulletin de modification complété.

- **Changement d'adresse :** un simple courrier suffit sauf si votre changement d'adresse implique un changement de caisse d'Assurance maladie. Dans ce cas, il faudra joindre une photocopie de l'attestation papier de la carte Vitale.

- **Changement de banque :** accompagnez votre courrier d'un RIB.

Ces modifications peuvent également être réalisées sur votre Espace perso en ligne. Pour cela :

- 1 - Connectez-vous sur votre Espace perso sur www.harmonie-mutuelle.fr
- 2 - Cliquez sur la catégorie « Contactez-nous ».
- 3 - Choisissez le thème de votre demande.
- 4 - Envoyez votre demande de modification.



LES AVANTAGES ET SERVICES DE VOTRE GARANTIE

**Au-delà des frais de santé,
votre garantie inclut de nombreux
services, notamment digitaux.**

Harmonie & Moi

L'appli qui facilite
vos échanges avec
votre mutuelle!



Limitez votre temps d'attente
au téléphone en étant averti dès
qu'un conseiller est disponible.



Envoyez-nous vos demandes
de remboursements, factures
et devis, plus facilement en les
téléchargeant ou en les prenant
en photo.

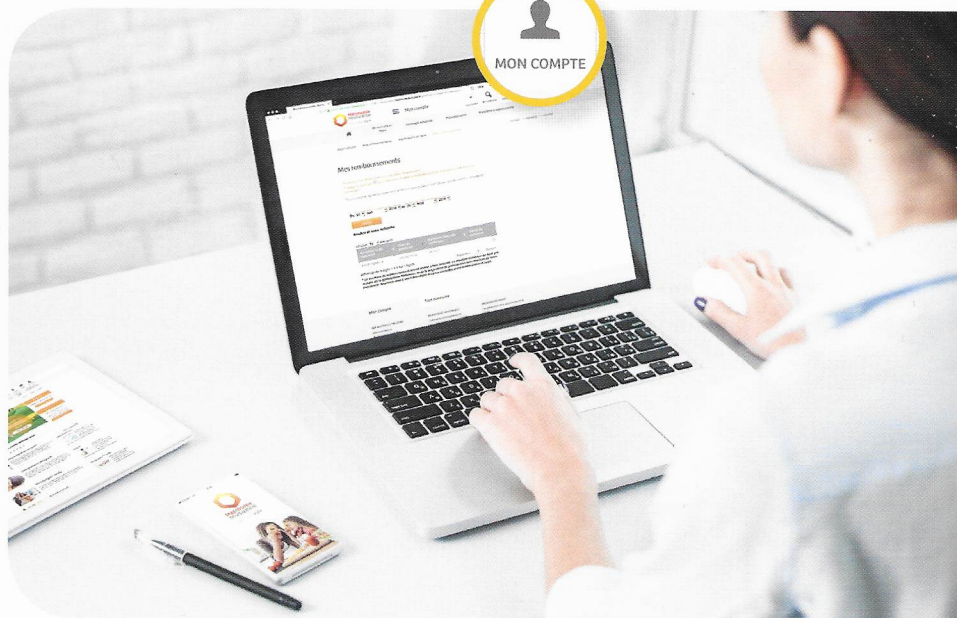


Vous avez toujours votre carte
mutualiste à portée de main,
grâce au duplicata digital.

Téléchargez notre application
Harmonie & Moi



Retrouvez le bouton
de connexion en haut à droite,
de la page d'accueil du site web



Votre Espace perso en ligne

Accessible dès réception de votre carte de tiers payant,
votre espace réservé est totalement sécurisé et disponible
sur harmonie-mutuelle.fr

Suivre mes remboursements en un clic

- Suivez vos remboursements 24h/24 et 7j/7.
- Consultez votre tableau de garanties et vos relevés de santé.

Télécharger ma carte mutualiste

- Téléchargez et imprimez un duplicata de votre carte mutualiste.
- Pratique : depuis votre smartphone, affichez vos droits pour les présenter aux professionnels de santé.

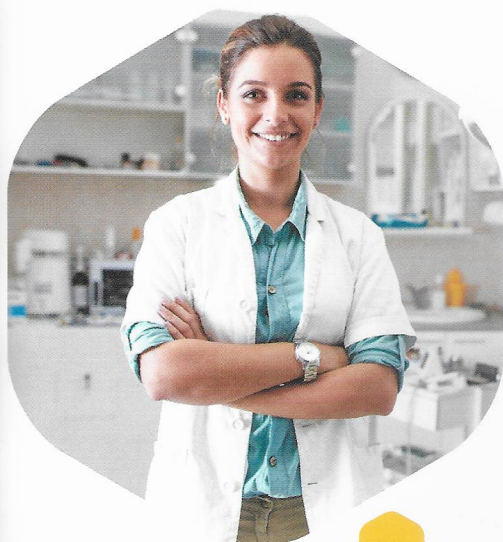
Accéder à mes avantages

- Consultez la liste des professionnels de santé du réseau Kalivia-Kalixia et profitez de tarifs privilégiés pour vos équipements.
- Trouvez vos interlocuteurs pour bénéficier des aides auxquelles vous avez droit (assistance, action sociale, aide à l'acquisition d'une complémentaire santé...).
- Profitez d'offres privilégiées auprès de nos partenaires bien-être et loisirs.

Contactez facilement ma mutuelle

- Localisez l'une de nos agences proche de vous.
- Contactez directement un conseiller par téléphone ou par mail.

L'accès à des soins de qualité en limitant vos restes à charge tout en garantissant votre libre choix



Retrouvez les professionnels partenaires près de chez vous grâce à l'outil de géolocalisation, dans votre **Espace perso** en ligne ou sur votre application mobile «**Harmonie & Moi**».

DES TARIFS NÉGOCIÉS AU SEIN DE NOTRE RÉSEAU KALIVIA



Kalivia Optique plus de 5 200 centres d'optiques partenaires

- Jusqu'à **40 % de réduction** sur le prix des verres.
- **20 % de réduction minimum sur le prix des montures** (hors certaines montures griffées).



Kalivia Audio près de 3 400 centres d'audioprothèse partenaires

- **Prix négocié de 15 % de réduction minimum pour un appareillage complet.**
- Offre exclusive «**Prim'Audio**®» pour un appareillage de qualité très accessible : 700€ maximum par prothèse.



Kalivia Dentaire plus de 3 000 chirurgiens-dentistes et orthodontistes partenaires

- **Accès amélioré pour de nombreux soins dentaires** : prothèses, orthodontie, implantologie et parodontologie.
- **Prévention bucco-dentaire renforcée.**

DES CONDITIONS TARIFAIRES MAÎTRISÉES AU SEIN DE NOTRE RÉSEAU KALIXIA



Kalivia Ostéo près de 400 ostéopathes partenaires sélectionnés pour leur pratique professionnelle

- **Toutes les sous spécialités représentées** (kinésithérapeutes, médecins, sages-femmes...).

Le conventionnement hospitalier mutualiste

- **Dispense d'avance de frais.**
- **Prise en charge intégrale** de la chambre particulière (selon les garanties).

Pour connaître les établissements conventionnés : **rendez-vous en agence ou par téléphone.**



Offre de soins et de services VYV Care

Rendez-vous dans les structures de soins et de services d'accompagnement de qualité à des tarifs maîtrisés dans les domaines d'activités du médico-social, du sanitaire



Tiers payant élargi

Votre carte mutualiste et de tiers payant vous évite d'avancer le paiement des médicaments remboursés par l'Assurance maladie, et des dépenses, dans les établissements hospitaliers



Remboursements accélérés

Hors tiers payant, nos remboursements sont automatisés avec le régime obligatoire (CPAM, MSA, MFP, ...).



Devis optiques et dentaires

Pour les soins importants, faites établir un devis. Nous vous indiquerons le montant remboursé et les frais qui resteront éventuellement à votre charge.

LES AVANTAGES ET SERVICES DE VOTRE GARANTIE

Maintenir votre capital santé

avantages Harmonie

Programme Avantages Harmonie

Des tarifs négociés chez plus de 4 200 partenaires dans les domaines de la beauté, de la forme et de la détente ainsi que des offres privilégiées pour vos vacances : voyages, thalasso, campings...

Rendez-vous sur www.avantages-harmonie.fr.



Programmes de prévention dédiés aux parents de jeunes enfants et aux seniors

- **La santé de votre enfant** pour accompagner les parents et aider leurs enfants (de 0 à 6 ans) à bien grandir.
- **Demain s'invente aujourd'hui** destiné aux seniors.



Réponses d'experts à vos questions de santé

Service téléphonique pour vous informer, vous orienter et vous accompagner (soutien psychologique, maintien à domicile, recherche d'hébergement).



Rendez-vous de prévention santé

Des rendez-vous de prévention santé (conférences, ateliers, groupes de paroles...) partout en France, tout au long de l'année.

Harmonie
Prévention.fr
La prévention au service de votre santé

Consultez l'agenda sur notre site de prévention www.harmonie-prevention.fr

LE GUIDE de la santé connectée

Guide de la santé connectée

Ce guide vous permet de trouver les objets connectés santé compatibles avec votre smartphone, mais aussi et surtout avec votre mode de vie.

www.guide-sante-connectee.fr

Vous soutenir dans les moments difficiles



Assistance Harmonie Santé Services 24h/24 7j/7

- Aide à domicile, garde d'enfants, soutien psychologique, école à domicile, conseil d'ordre médical, social, d'éducation...
- Frais médicaux à l'étranger, rapatriement, présence d'un proche, dans le cadre d'un séjour privé...



Harmonie Protection juridique*

Dans le cadre d'un litige, vous bénéficiez d'un accompagnement grâce à des experts lors d'un contentieux lié à une erreur médicale, une infection nosocomiale, un litige lié à un handicap, les mesures de protection d'un proche.

*Selon la garantie choisie.



Action sociale

En cas de difficultés liées à la maladie, au décès, au handicap, à des problèmes familiaux ou financiers... des solutions sont proposées à nos adhérents pour continuer à bénéficier d'un accès aux soins.



Du lundi
au vendredi
de 8h00 à 18h30.

▶ N°Cristal 09 69 39 29 13

APPEL NON SURTAXÉ



Essentiel Santé Magazine

Inclus dans votre garantie, recevez gratuitement chez vous, 4 fois par an, toute l'actualité santé



À chacun de vos besoins, un moyen adapté pour nous contacter



Votre correspondant dans l'entreprise pour :

- Adhérer au contrat de l'entreprise
- Enregistrer un changement au sein de votre famille
- Obtenir des informations sur votre contrat ou votre cotisation
- Votre correspondant est votre interlocuteur dans l'entreprise, il détient toutes les informations sur votre contrat



En agence ou par téléphone

(numéro figurant sur votre carte mutualiste)

- Demander des renseignements sur vos prestations et services.
- Obtenir des informations sur nos solutions de prévoyance individuelle, d'assurance emprunteur ou d'assurance.



Sur votre Espace perso en ligne

- Consulter vos remboursements.
- Modifier vos coordonnées.
- Télécharger votre carte mutualiste.
- Consulter vos garanties.
- Trouver une agence ou un professionnel de santé Kalivia - Kalixia.



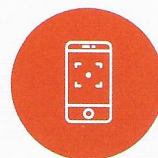
Pour toute correspondance avec votre mutuelle, pensez à indiquer votre numéro d'adhérent !



FACILITEZ VOS ÉCHANGES AVEC VOTRE MUTUELLE AVEC VOTRE APPLI HARMONIE & MOI



Limiter votre temps d'attente téléphonique en étant averti dès qu'un conseiller est disponible



Envoyer vos factures et devis en les prenant en photo



Accéder au duplicata digital de votre carte mutualiste



L'assistance est assurée par Ressources Mutuelles Assistance, Union d'Assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 444 269 682. Numéro LEI 969500YZ86NRBOATRB28. Siège social : 46, rue du Moulin - BP 62127 - 44121 Vertou Cedex.

Kalivia, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 000 €, Imma triculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 509 626 552. Siège social: 122, rue Javel - 75015 Paris.

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500 II 1157489G4TD57. Siège social: 143, rue Blomet - 75014 Paris.



Harmonie
mutuelle